

Le droit est maintenant de 21 p. 100. Nous aimerions à obtenir ce renseignement.

L'hon. M. RHODES: Je regrette de ne pas avoir ce renseignement.

M. YOUNG: Je propose que l'on réserve cet article jusqu'à ce que le ministre puisse dire au comité quel est le nombre des employés et quels salaires on paie.

L'hon. M. RHODES: Mon honorable ami peut demander ces chiffres, mais il est impossible de les obtenir. On m'informe que le Bureau des statistiques ne s'occupe que des chiffres qui intéressent plus de trois ou quatre industries. C'est pourquoi il est impossible d'obtenir ces chiffres.

M. POULIOT: Sans vouloir intervenir longuement dans ce débat, je veux rappeler que, durant la session spéciale, le premier ministre a déclaré qu'il relevait le tarif en vue de soulager le chômage. A cette époque, il a dit ce qu'était, selon lui, la relation entre le tarif élevé et le travail. Si le ministre des Finances est un véritable disciple du premier ministre, il doit donc suivre son exemple; il doit donc, avant de relever le tarif connaître le nombre de gens qui en bénéficieraient en obtenant de l'emploi. Je fonde mon raisonnement sur une déclaration du premier ministre; il doit être très solide.

M. YOUNG: Je voudrais poser une autre question au ministre. Il dit qu'on a fait cela en vue d'accorder une préférence à la Grande-Bretagne. Je voudrais bien savoir si les délégués anglais ont demandé cette préférence. Et, s'ils l'ont demandée, je voudrais bien savoir s'ils comptaient qu'elle ne serait que de 3 p. 100.

L'hon. M. RHODES: Je me garderai bien de prétendre savoir ce que les délégués anglais ont pu déduire de tel ou tel article du tarif. Je me contente de présumer, comme doivent le faire mes honorables collègues de la gauche, que les anglais sont des hommes d'affaires habiles qui savaient fort bien ce qu'ils faisaient.

(L'article est adopté.)

Tarif des douanes.—79. Plants de fleuristes, savoir: azalées, rhododendrons, lilas en pots, plants de rosiers et autres plants pour la greffe, semis d'œillets, araucarias, bulbes, cornes, tubercules, rhyzomes et racines dormantes, n.d.; jeunes pousses pour la greffe, savoir: pruniers, poiriers, pêchers et autres arbres fruitiers: tarif de préférence britannique, en franchise; tarif intermédiaire, 15 p. 100; tarif général, 20 p. 100.

L'hon. M. MACKENZIE (Vancouver): En quelles quantités importons-nous ces articles d'Angleterre?

L'hon. M. RHODES: Nos importations totales s'élèvent à \$677,000, dont \$28,000 du Royaume-Uni, \$38,000 des Etats-Unis et presque tout le reste de la Hollande.

L'hon. M. MACKENZIE (Vancouver): Le document que le ministre a sous les yeux indique-t-il quels sont ceux de ces articles qui nous viennent d'Angleterre?

L'hon. M. RHODES: Je regrette de ne pouvoir fournir ces détails. Cet article du tarif est compliqué et les chiffres que j'ai ne s'appliquent qu'au total.

M. POULIOT: Les rhododendrons poussent tout seuls dans l'Afrique du Sud.

M. NEILL: J'approuve cet article et j'espère que mon honorable ami de Kootenay-Ouest (M. Esling) m'entend et qu'il en est content. Cette protection est bénigne, ne s'élevant qu'à 15 et 20 p. 100. Bien qu'il ne soit pas de mise de prêcher la protection à cette époque de réaction contre la politique hautement protectionniste de la droite, je ne crains pas de me déclarer en faveur d'un tarif modéré, surtout quand il s'agit d'une industrie nouvelle. On commence à se livrer à l'industrie des bulbes dans la Colombie-Anglaise; il y en a peut-être dans la circonscription de mon honorable ami de Nanaïmo et dans la mienne. Les producteurs de bulbes ont grandement souffert depuis une couple d'années. Cela dépendait de ce que, l'Angleterre ayant imposé un droit sur les produits étrangers, la Hollande s'est vue pratiquement chassée du marché anglais. Il en est résulté que la Hollande a redoublé ses efforts de notre côté et que les conséquences en ont été désastreuses pour notre jeune industrie. Il y a dans ma circonscription un homme qui s'est spécialisé dans la production des rhododendrons et qui est bien connu dans tout le pays. Il se livre à cette culture en plein air et peut suffire à alimenter tout le marché canadien. Je ne sais pas si l'honorable député de Vancouver-Centre a l'intention de s'opposer à cet article...

L'hon. M. MACKENZIE (Vancouver): Non.

M. NEILL: ...mais je veux l'appuyer et j'espère que cela fera plaisir à l'honorable député de Kootenay-Ouest.

M. COOTE: Les deux premiers numéros indiquent la nature fort dangereuse de l'accord qui a été négocié, car ils élèvent les droits sur des produits qui viennent surtout de la Hollande, et il va de soi que cette façon d'agir ne disposera pas la Hollande à beaucoup de bienveillance à notre égard. Ce pays a été un très bon client quant à l'achat de notre blé, et je crains que nous ne soyons